



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE**

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Avis public est, par la présente, donné par M^{me} Alexandra Espin-Espinoza, directrice générale et greffière-trésorière par intérim (I) de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage, que le conseil municipal tiendra une **séance extraordinaire** le 29 janvier 2025 à 19 h 30 au 315, route du Moulin, à Saint-Patrice-de-Beaurivage.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- 1- Constatation de la validité de l'avis de convocation et ouverture de séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Conseil municipal
 - 3-1- Adoption des prévisions budgétaires de l'exercice financier 2026
 - 3-2- Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2027-2028
- 04 - Période de questions
- 05 - Clôture et levée de la séance

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront **EXCLUSIVEMENT** sur les prévisions budgétaires de l'année 2026 et le PTI 2026-2027-2028.

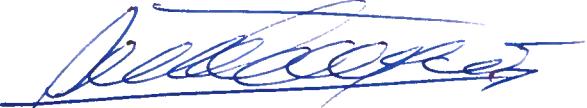
Donné à Saint-Patrice-de-Beaurivage, ce 21^e jour de janvier 2026.


Alexandra Espin-Espinoza
Directrice générale et greffière-trésorière (I)

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Alexandra Espin-Espinoza, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage (I), certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public sur le site internet de la Municipalité et d'en avoir affiché une copie sur le babilard prévu à cet effet.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 21^e jour de janvier 2026.


Alexandra Espin-Espinoza
Directrice générale et greffière-trésorière (I)